



Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur

COMPTE RENDU DE L'A.G. de l'AACRMI-Aude 19 NOVEMBRE 2016

Le 19 novembre 2016, à NARBONNE, sur la base de l'Armée de l'Air, une cinquantaine d'adhérents de l'AACRMI (Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur) étaient réunis en vue de leur Assemblée Générale.

Pourquoi seulement cinquante ? En raison des impératifs de sécurité imposés.

En cette matinée, plutôt fraîche , ils étaient là, devant la stèle du Commandant MONRAISSE, avec les personnalités annoncées, Messieurs Jean Paul BACHET, (Inspecteur Général Honoraire de la Police) Président National de l'AACRMI, M. Jacques MARRIGUES, Président départemental et Administrateur National de l'AACRMI, M. KERFYSER, Maire d'ARMISSAN, Henri SABATIER, secrétaire de la Section AACRMI Hérault, Gard, Vaucluse, Michel ANTICH, Président délégué du département 31 et tant d'autres qui avaient fait l'honneur de se joindre à cette cérémonie. Certains, par contre, en raison de leur activité professionnelle étaient absents suite à un déplacement présidentiel dans l'Aude.

Cette cérémonie, en Hommage aux policiers, et autres forces de l'Ordre victimes du devoir ainsi qu'aux victimes des derniers attentats terroristes avait été voulue sobre.

Elle a débuté par la remise de décorations (Croix du Combattant, et Médaille de la Reconnaissance Nationale, barrette TCHAD) par M. ANTICH à son ami de 40 ans, Gérard TOLZA, après un petit discours de circonstances relatant les faits marquants de la vie de son ami.

Une gerbe a été déposée par Messieurs BACHET, MARRIGUES, et DELMAS (colonel (ER) de Gendarmerie) suivie par une minute de silence et une Marseillaise reprise à cappella.

Avant de clôturer la cérémonie Henri SABATIER, porte-drapeau depuis 21 ans, a remis au major (ER) de Gendarmerie VALENTIN, le diplôme et l'insigne retraçant 13 ans d'activités de porte- drapeau.

Les personnalités ont remercié les porte-drapeaux et invité tous les participants à les suivre pour partager une petite collation, avant les travaux de l'AG.

Cette AG, maintenue, malgré les nombreuses absences dues aux aléas de la vie et surtout de la santé qui a clairsemé le bureau départemental.

Après une minute de silence, M. KERFYSER a prononcé l'éloge de son adjoint Francis CARETTE (élu d'ARMISSAN et vice président départemental AACRMI) qui se remet, plutôt bien et relativement vite d'un très important souci de santé.

Les participants ont manifesté leur approbation par des applaudissements nourris.

Le président MARRIGUES, avec quelques difficultés, a retracé l'activité de la section durant toute l'année, rappelle l'importante participation mémorielle dans le département et même les limitrophes (tels les LANDES).

Il cite le nombre impressionnant de cérémonies et met à l'honneur tous les porte-drapeaux qui sont particulièrement fidèles et actifs.

Il en profite pour remercier M. ANTICH et H. SABATIER pour leur participation active qui a permis la tenue de cette assemblée.

Il s'excuse de ne pouvoir donner un bilan financier dans les règles, remercie M. Le Maire d'ARMISSAN pour la subvention accordée à la Section. Il note que les résultats des différentes opérations sont quasi identiques à celles de 2015. Le compte courant présente un solde de 3595,10 euros et le compte livret 2532,00 euros.

Les résultats sont particulièrement satisfaisants et approuvés par applaudissements, par l'Assemblée.

Jacques MARRIGUES donne la parole au Président National, qui le remercie et le félicite pour son travail.

Au plan national l'AACRMI représente près de 1400 adhérents et la section de l'AUDE est la deuxième ou troisième au plan du nombre d'inscrits.

Il note que J. MARRIGUES a été nommé, en 2016, par Décret présidentiel Chevalier de l'Ordre National du Mérite mais qu'il n'a pas encore reçu les insignes mais que ce sera fait dans les prochaines semaines.

L'AACRMI a créé une section particulière par l'intégration de la FEDERATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET RESISTANTS DE LA P.P, laquelle est née en 1945 après la LIBERATION DE PARIS . Cette Fédération ne comptait plus que quelques membres, a été intégrée et les statuts obsolètes de 1945 remaniés. A ce jour, sous la présidence particulière de J.P. BACHET, elle compte une trentaine de membres.

Cette Présidence était largement souhaitée par le PREFET de POLICE de PARIS qui ne voulait pas que cette Fédération disparaisse et qu'elle conserve son rôle prépondérant lors des Commémorations des Combats pour la Libération de Paris.

L'AACRMI, comme toutes les associations, connaît un déclin inexorable de ses membres et lors du dernier Congrès, la résolution suivante a été adoptée en ce qui concerne la vente du local national qui ne correspond plus aux normes d'utilisation. Une location de bureaux, dans un autre quartier, est envisagée.

Il en profite pour rendre un hommage particulier à la Secrétaire Sylvie JALIBERT qui est la MEMOIRE vivante de l'AACRMI, puisque mise à disposition, par le Ministère de l'Intérieur, il y a 25 ans !! Outre ce rôle de secrétaire, Sylvie JALIBERT a plusieurs fonctions dignes d'assistante sociale et répond, à longueur de journée, aux sollicitations de tous et notamment des plus anciens.

Sylvie JALIBERT est applaudie à tout rompre.

Pour éviter une disparition trop précoce, l'AACRMI a adhéré à L'UFAC, fédération très importante d'Anciens Combattants qui porteront plus facilement les revendications des policiers Anciens Combattants, et également à la FEDERATION MAGINOT dont elle est le groupement 75, ce qui permet de bénéficier des installations et également des centres de vacances.

M. ANTICH suite à déclaration du Président National, intervient et précise que la retraite du Combattant a obtenu une revalorisation de 50 pots eau 1^{er} janvier et 50 points au 1^{er} septembre ce qui porte l'augmentation à 11%.

Avant de clôturer les travaux, J. MARRIGUES et J.P. BACHET remettent à plusieurs adhérents un DIPLOME D'HONNEUR DE RECONNAISSANCE pour leur action en faveur des Anciens Combattants.

Tous ont été félicités chaleureusement.

Jacques MARRIGUES reprend la parole et déclare vouloir se retirer de la présidence Départementale en 2017 et souhaite qu'un collègue, encore en activité, puisse envisager, dès sa retraite à le remplacer dans ses fonctions.

Jacques MARRIGUES est applaudi très longuement.

Cette assemblée retrouve le chemin du « mess » où très vite, dans un brouhaha joyeux et animé, chacun a pu faire part de sa vie passée ou actuelle, en a oublié les soucis de santé et apprécié le repas succulent préparé par les militaires de la Base, sans oublier le Capitaine MASSON qui la dirige.

Jacques MARRIGUES a décidé de nous présenter un porte-drapeau « OPEX » Willy CHASSIN du BOT de TALHOUET, présent depuis de nombreuses années à toutes les cérémonies.

En se séparant, tous ont promis d'être présents l'an prochain.

H . SABATIER

COMPOSITION DU BUREAU DE L' AACRMI-AUDE APRES L' ASSEMBLEE GENERALE DU 19 NOVEMBRE 2016

Présidents et Comité d'Honneur	Ange AYORA (†) - Maurice TERRASSE - André LETAVERNIER
Président Actif Administrateur National	Jacques MARRIGUES
Vice-Présidents	Francis CARETTE - Hubert CAZILHAC
Administration Générale	Francis CARETTE
Trésorier Général et Adjoint	Joël PERALTA - Jacques MARRIGUES
Conseillers Délégués aux Veuves (Pupilles de la Nation)	Germinale BEUDOT - Madeleine ESTENAVE Adélaïde TATINCLAUX - Simonne CESSAC
Président Délégué à l' Action Sociale	Joël PERALTA
Présidents Délégués et Conseillers Départementaux	Michel ANTICH (31) - Louis BERGEAUT (09) Daniel LAFFON (38) - Veuve Simonne CESSAC (47)
Porte-drapeaux	Geneviève BESSON - Willy CHASSINDU BOT - Romain SANCHEZ - Natacha LAFFON - Jean-Charles MARRIGUES - Michel PAULIN - P. KIENER Père et Fils Claire COFFINET (Paris et banlieue)
Présidents Départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M.	Casimir GARCIA - Jean-Michel DZOUZ
Délégués Départementaux « Au Devoir de Mémoire et à la Citoyenneté » Francis CRESPIEN et Jacques MARRIGUES « Passeurs de Mémoire » dans les écoles et groupes scolaires, en compagnie des délégués : Hubert CAZILHAC - Simonne CESSAC - Natacha et Daniel LAFFON - André MARON - Joël PERALTA	
Président Délégué aux Porte-drapeaux :	Casimir GARCIA
Commission de Contrôle :	Gérard AUGUSTIN - Christophe BONNET-GIRAUD